

## NOTICE D'INFORMATION (RGPD)

### GESTION DU PARKING DU BATIMENT TWIST (Emplacements de stationnement de l'Etat)

#### 1. Introduction

Le site dénommé « Twist » situé 12 boulevard du Jazz à 4370 Belvaux comporte essentiellement trois parties :

- la **partie détenue par l'Etat**, constituée des bureaux au sein des ailes A et B, et de commerces (actuellement non encore occupés) donnant sur la cour intérieure du site ;
- la **partie résidentielle**, constituée d'appartements ;
- la **partie commune à l'Etat et aux résidents**, constituée essentiellement du **parking sous-terrain** (niveaux -1, -2 et -3).

La partie du bâtiment Twist détenue par l'Etat (ci-après le « bâtiment Twist ») héberge les deux entités étatiques suivantes :

- l'Institut national de la statistique et des études économiques (ci-après « **STATEC** ») et
- la Commission Nationale pour la Protection des Données (ci-après « **CNPD** »).

La partie commune à l'Etat et aux résidents, constituée essentiellement du parking sous-terrain, se répartit à son tour principalement entre

- les emplacements de stationnement dédiés aux occupants de la partie résidentielle et situés exclusivement au niveau -1 et
- les emplacements de stationnement réservés à l'Etat, à savoir 161 emplacements situés aux niveaux -1 (12 emplacements avec borne de chargement), -2 et -3.

Il s'agit d'un parking privé, non accessible au public, ouvert 24h/24 et 7j/7 aux agents du STATEC et de la CNPD, à certains de leurs visiteurs (moyennant une autorisation spéciale) ainsi qu'aux résidents du bâtiment Twist.

*Cette notice d'information a pour objet d'informer les usagers sur le traitement mis en œuvre par le STATEC, représentant ici l'Etat, quant aux données personnelles liées à la gestion du parking sous-terrain du bâtiment et ce en ce qui concerne les emplacements de stationnement réservés à l'Etat.*

*Les emplacements de stationnement réservés aux résidents sont gérés par un système d'accès distinct de celui mis en œuvre par le STATEC et ce dernier n'a, dans le cadre de la gestion du parking, aucun accès à des données personnelles relatives aux résidents.*

Le parking est relié au système de vidéosurveillance du bâtiment Twist. Cette vidéosurveillance fait l'objet d'une notice légale séparée.

#### 2. Responsable du traitement

Suivant le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la

protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données et ci-après désigné le « **RGPD** »), **le responsable du traitement du système de gestion du parking est le STATEC**. Le responsable du traitement peut être contacté à l'adresse suivante :

STATEC  
12 boulevard du Jazz  
4370 Belvaux.

### **3. Base de licéité permettant le traitement de gestion du parking**

Le traitement lié à la gestion du parking est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable de traitement. Les bases de licéité sont l'article 6, (1) (b) et (f) du RGPD.

### **4. Finalités du traitement**

La finalité est la gestion du parking consistant notamment dans :

- le traitement des données nécessaires à l'exécution du contrat de mise à disposition d'une place de stationnement. Ces traitements englobent la gestion des réservations, des accès, des paiements et la vérification ponctuelle de la cohérence entre les réservations et les durées de stationnement effectives.
- La tenue d'un tableau de bord sur le taux d'occupation du parking et du suivi statistique de l'occupation du parking. Ce traitement se fait après anonymisation des données.
- L'identification d'usagers en relation avec la gestion d'incidents.

Le responsable de traitement a fait appel à un prestataire externe, , qui offre un logiciel permettant une gestion des emplacements de parking.

L'accès au parking se fait selon les modalités plus amplement décrites dans une note interne au STATEC, l'une de ces modalités étant une caméra à reconnaissance de plaque d'immatriculation (« ANPR »).

### **5. Catégories de données traitées**

La caméra liée au système de gestion d'accès du prestataire externe scanne uniquement et instantanément les numéros de plaque, les dates et heures de passage du véhicule sont enregistrés en vue de leur traitement par le prestataire externe et par le STATEC (voir section 4). La photo de la plaque d'immatriculation elle-même n'est pas enregistrée et, dans le cas des plaques d'immatriculation non reconnues par le système de gestion d'accès (p. ex. celles des résidents car non existantes dans la base de données), le système affiche un « identifiant inconnu » dans la base de données.

En sa qualité d'administrateur du logiciel de gestion du parking, le responsable du traitement a accès aux informations suivantes :

- Nom(s) et prénom(s) des utilisateurs
- Adresse(s) courriel(s)
- Plaque(s) d'immatriculation
- Numéro de téléphone portable (si l'utilisateur a fait le choix de le fournir)

- Réservations réalisées (heures réservées et tarif appliqué)
- Heures d'arrivée et de sortie (heures de présence réelles)

La gestion du logiciel de gestion d'accès au parking est assurée au sein du STATEC par l'Unité Bâtiment (« BRB3 »).

## **6. Minimisation des données**

Le logiciel de gestion d'accès au parking et la caméra qui scanne (uniquement) les plaques d'immatriculation se limitent à une utilisation strictement nécessaire pour atteindre la finalité poursuivie (données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire) et respectent le principe de proportionnalité concernant les opérations de traitement relatives à la gestion du parking.

## **7. Catégories de destinataires des données traitées**

En tant qu'administration publique, le responsable de traitement est tenu à une obligation de discrétion et ne peut partager les données traitées que dans des conditions strictes et encadrées.

Le responsable du traitement peut être amené à partager les données avec ses sous-traitants, conformément à la loi, et pour les seuls besoins des prestations qui leur sont confiées.

Le responsable du traitement est également tenu de partager les données avec les autorités policières ou judiciaires compétentes agissant dans le cadre d'une procédure judiciaire, ou autre procédure où le responsable de traitement est amené à défendre ses intérêts ou obligations légales.

Les données restent au Luxembourg et dans l'Union européenne et ne font l'objet d'aucun transfert à destination de pays tiers.

## **8. Durée de conservation des données**

Les données issues du logiciel de gestion d'accès au parking relatives aux réservations réalisées et aux heures de présence réelles sont conservées pendant une période maximale de 1 an. La durée de conservation des données peut cependant être étendue en cas d'incident, d'infraction ou de procédure judiciaire en cours. Ces données seront ensuite effacées sans retard injustifié si elles ne sont plus nécessaires pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées.

Cette période de rétention est justifiée par l'activité du responsable de traitement, les risques inhérents à cette activité (tant pour les résidents que pour les agents) et la nécessité de disposer d'un délai suffisant pour, le cas échéant, pouvoir investiguer de manière appropriée des activités criminelles ou des réclamations (dégradation, vandalisme...).

La géolocalisation n'est utilisée par le logiciel de gestion d'accès au parking que pour confirmer la proximité de l'utilisateur près de la barrière d'entrée du parking et ce uniquement en cas d'ouverture de la barrière au départ de l'application IZIX pour smartphone. Aucune donnée de géolocalisation n'est conservée ni visible dans le logiciel de gestion d'accès au parking.

## **9. Protection des données**

Le responsable du traitement a mis en place des mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données faisant l'objet du traitement.

## 10. Vos droits

Aux conditions et dans les limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires, la personne concernée dispose d'un certain nombre de droits relatifs au traitement de ses données à caractère personnel. Vous pouvez contacter le Data Protection Officer du STATEC (délégué à la protection des données) pour toute demande.

Tout d'abord vous êtes titulaire d'un droit à l'information qui vous offre la possibilité d'obtenir des compléments d'information sur cette notice.

Vous avez également le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, ainsi que la rectification ou l'effacement de celles-ci. Vous disposez également, en tant que personne concernée, d'un droit à la limitation du traitement, du droit de vous opposer au traitement et d'un droit à la portabilité de vos données.

Pour donner suite à l'exercice de vos droits, le responsable du traitement peut vous demander de préciser, avant toute fourniture de données, les données, les opérations de traitement, la période, ou encore la localisation sur lesquelles porte votre demande.

Afin de pouvoir traiter votre demande et à des fins d'identification, la fourniture d'une copie de votre pièce d'identité est nécessaire.

## 11. Personne de contact

Pour toute demande liée à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Data Protection Officer du STATEC (délégué à la protection des données) :

- Par courrier électronique à l'adresse [dpo@statec.etat.lu](mailto:dpo@statec.etat.lu)
- Par courrier postal à l'adresse suivante :

STATEC  
A l'attention du délégué à la protection des données A  
12 boulevard du Jazz  
4370 Belvaux.

## 12. Réclamations

Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme au RGPD, vous pouvez introduire une réclamation auprès du Data Protection Officer du STATEC.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation portant sur le traitement de vos données à caractère personnel par le STATEC auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données via son site internet <https://cnpd.public.lu/fr/particuliers/faire-valoir/formulaire-plainte.html> ou via courrier postal :

Commission nationale pour la protection des données Service des

réclamations  
15, Boulevard du Jazz  
L-4370 Belvaux.

### **13. Mise à jour**

La présente notice d'information peut être amenée à évoluer pour protéger au mieux vos données à caractère personnel. La dernière version en vigueur est consultable sur l'intranet du STATEC et sur son site web.